

Dossier de presse

Première édition des Tops du tourisme en Loir-et-Cher

La première édition des Tops du tourisme en Loir-et-Cher se tient lundi 7 septembre, au château de Villesavin, en présence d'Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation. Cette manifestation est organisée par le conseil général de Loir-et-Cher, le Comité départemental du tourisme (CDT), la *Nouvelle République du Centre Ouest*, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie. Les Tops du tourisme répondent à deux objectifs : promouvoir les initiatives de développement touristique engagées dans le département et mettre à l'honneur les actions les plus dynamiques et novatrices. « *Le tourisme est un secteur économique important dans notre département, le 8^e en terme d'emploi. Il est logique que ses acteurs soient valorisés et mis sur le devant de la scène, dans un moment de convivialité et d'échange* » déclare Maurice Leroy, président du conseil général.

Une démarche plébiscitée par les acteurs du tourisme

Pour cette première édition, 32 structures ont posé leur candidature dans les cinq catégories : handicap, qualité de l'accueil, terroir, innovation et famille. En tout, le jury a examiné 49 dossiers.

→ 9 dossiers ont été déposés par des sites touristiques ou monuments, 7 par des offices de tourisme et syndicats d'initiative, 5 par des gîtes et chambre d'hôtes, 4 par des structures proposant des activités de loisir et de tourisme, 4 par des campings, 2 par d'autres structures d'hébergement et 1 par une collectivité publique.

Un jury de professionnels

Le jury s'est réuni à deux reprises sous la présidence de Philippe Sartori, président du CDT. Le 29 juin pour les tops « tourisme et handicap » et « tourisme et innovation ». Le 7 juillet pour les tops « tourisme et qualité de l'accueil », « tourisme et famille » et « tourisme et terroir ».

→ Composition du jury : comité départemental du tourisme, conseil général, *Nouvelle République*, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture, association des maires, Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative, Chambre syndical de l'industrie hôtelière, Fédération de l'hôtellerie de plein air, association « Cuisine en Loir-et-Cher », association « Vacances vertes » et deux personnes qualifiées : le chargé de mission TIC du conseil général et l'association « Prométhée ».

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse

5 catégories pour valoriser toutes les initiatives

« Qualité et diversité des projets sont au rendez-vous. Le grand nombre de dossiers reçus témoigne de la vitalité du tourisme en Loir-et-Cher. C'est un secteur économique important pour le développement économique du département et pour la valorisation des productions locales. Au moment où notre pays traverse une crise grave, la mobilisation des acteurs du tourisme constitue un point d'appui pour la stabilité de notre économie locale ».

Philippe Sartori, président du CDT, conseiller général

Tourisme et qualité de l'accueil : 10 dossiers

L'objectif de ce Top est de récompenser une action ou démarche originale qui témoigne de l'effort engagé en faveur de la qualité de l'accueil et de la prise en compte de la dimension humaine de l'activité touristique.

→ Mady Saulière, présidente de l'Union des offices de tourisme et des syndicats d'initiative de Loir-et-Cher remet ce top.

Tourisme et terroir : 10 dossiers

Ce Top récompense une action ou un savoir-faire mis en œuvre pour valoriser les productions locales.

→ Bernard Robin (restaurant le Relais de Bracieux), fondateur et président d'honneur de l'association « Cuisine en Loir-et-Cher » remet ce top.

Tourisme et innovation : 14 dossiers

Ce Top met à l'honneur une action originale et novatrice à l'échelle du département.

→ Alain Robert, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie chargé du tourisme remet ce top.

Tourisme et handicap : 6 dossiers

Ce Top récompense une action qui témoigne de la volonté de garantir un accueil adapté aux personnes présentant un handicap afin qu'elles puissent profiter de leurs vacances comme tout le monde.

→ Annette Maison, présidente de l'association nationale « Tourisme et handicaps » remet ce top.

Tourisme et famille : 9 dossiers, 2 lauréats

Ce Top récompense une prestation spécialement conçue à l'attention des familles et adaptée à leurs attentes.

→ Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé du tourisme et Jean-Jacques Descamps, président de l'Association nationale des chèques-vacances et ancien ministre, remettent les récompenses aux deux lauréats.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse

Tops du tourisme 2009 : les lauréats

Top « Tourisme et qualité de l'accueil »

- Lauréat : office de tourisme du canton de Mennetou-sur-Cher pour l'action « Je m'engage pour l'accueil »

- La structure : l'office de tourisme de Mennetou-sur-Cher possède 2 salariés et est présidée par Solange Marcot.

- L'action : initiée en mars 2007, cette action a pour but de sensibiliser les commerçants à d'accueil. Les commerçants s'engagent à respecter les 7 points de la Charte d'accueil qualité : accueillir avec sourire et courtoisie, répondre aux attentes des touristes en véritable professionnel, écouter et accepter les réclamations, respecter les promesses et les délais, proposer des horaires adaptés au plus grand nombre et les respecter, recevoir dans un lieu propre et convivial, proposer une vitrine attractive, l'apposition d'un autocollant et une visibilité sur le site Internet.

Investissements : éditions de la charte et des autocollants apposés sur les vitrines des commerçants. Partenariat : avec l'Union commerciale présente sur le territoire, pour mettre en commun les réflexions sur l'amélioration de l'accueil.

Résultats : de plus en plus de commerçants s'engagent pour l'accueil et font évoluer leur qualité d'accueil. À noter que l'office de tourisme envisage de mettre en place chez les adhérents une jardinière d'accueil, différente selon les commerçants, avec des petits panneaux de bienvenue en plusieurs langues.

Top « Tourisme et Terroir »

Lauréat : Le Safran de la Chapelle Vicomtesse pour l'action « Redécouverte de la culture du safran »

La structure : cette exploitation agricole individuelle est co-dirigée et exploitée par Stéphane Thevenet et Stéphane Bauer. Il s'agit de l'unique safranière du Loir et Cher qui propose des visites de mai à novembre (seulement 3 safranières en France sont ouvertes au public).

L'action : l'objectif de cette action initiée en juin 2007, est de refaire découvrir la culture du safran, son histoire, ses spécificités teinturières, culinaires, olfactives, médicinales. Il s'agit également de faire déguster et vendre des produits safranés (confitures, gelées, thé...).

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Investissements : création de documents de communication, achat d'un terrain pour agrandir la safranière et aménagement des lieux pour recevoir des visiteurs. Partenariats : offices de tourisme de Vendôme, Nogent le Rotrou, Cloyes-sur-le-Loir, chambres d'hôtes, chefs de cuisine, château de la Mézière...

Résultats : plusieurs articles de presse et interviews radio ont été réalisés sur ce lieu (Français et Japonais) et plus de 300 visiteurs ont été accueillis en 2008. À noter que Stéphane Thevenet souhaite poursuivre le développement de son exploitation par l'aménagement d'un espace pour les groupes, accessible aux handicapés, la construction d'un laboratoire culinaire pour les cours de cuisine et par l'aménagement d'un espace boutique pour les "plaisirs safranés" et les produits locaux.

Top « Tourisme et Innovation »

Lauréat : syndicat mixte du Pays des Châteaux pour l'action « Visites audio au Pays des Châteaux à vélo »

L'action : cette action mise en place au printemps 2007 s'est traduite par la création d'un outil multimédia de valorisation du patrimoine culturel et naturel du Pays des Châteaux à vélo, à travers la réalisation de 40 commentaires audio en 3 langues, téléchargeables gratuitement sur Internet. Elle est née de la prise en compte de l'importance de l'innovation et des TIC dans la promotion d'une destination touristique, en complément des outils traditionnels qui existent sur le territoire. Elle a été réalisée dans le cadre du projet de coopération transnationale porté par la Région Centre "Eurovéloroute des fleuves"

Investissements : 45 000 € financés par le conseil régional

Résultats : plus de 79 000 téléchargements ont été enregistrés en 2008 et l'action a permis de diversifier les outils de valorisation existants, de répondre aux nouvelles attentes des clientèles et de renforcer l'attractivité du territoire. À noter que le syndicat de Pays envisage de mettre en place de nouveaux commentaires pour agrémenter les nouvelles pistes des châteaux à vélo (voie verte en bord de Loire par exemple) et de développer le contenu avec, par exemple, l'ajout de vidéos.

Top « Tourisme et Handicap »

Lauréat : association Maison Botanique-Atelier Vivant à Boursay pour l'action « Activités nature pour les groupes d'enfants handicapés mentaux »

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

La structure : l'association Maison Botanique – Atelier Vivant dispose de 5 employés ainsi que d'un prestataire animation (3,8 équivalent temps plein). Elle est présidée par Jean Luc Lanterne. L'association était également candidate dans les catégories « tourisme et terroir » et « tourisme et innovation ».

L'action : labellisée « tourisme et handicap » pour le handicap mental, l'association a souhaité développer un programme d'activités pédagogiques et de divertissement du site, accessibles aux enfants handicapés mentaux. Cette action a été élaborée en lien avec les éducateurs spécialisés du Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) du GEIST (Groupe d'étude pour l'insertion sociale des porteurs de la trisomie 21) de Vendôme.

Partenariat : avec la céramiste de Morée, Estelle Dupen.

Résultats : les enfants paraissent enchantés et demandent à revenir régulièrement. À noter que l'accueil d'enfants et d'adultes handicapés mentaux se fait avec d'autres établissements, et l'association souhaiterait centraliser les projets pour faire face à la demande croissante d'accueil.

Top « tourisme et famille » :

→ Lauréat 1 : SARL. Parc des Alicourts à Pierrefitte-sur-Sauldre pour l'action « Les enfants prioritaires »

La structure : la SARL, dont le gérant est Michel Boudouin, emploie 13 personnes. Elle était également candidate dans la catégorie « Tourisme et Innovation ».

L'action : la structure a aménagé différents espaces et hébergements privilégiés pour les familles, et elle propose aux familles avec enfants : un véritable espace de toilette ludique, un nouveau type d'hébergement avec mezzanine pour espace de jeux, un hébergement insolite : les cabanes dans les arbres.

Investissements : sanitaires pour enfants (150 000 €), hébergements avec mezzanine (430 000 €) ou encore 6 cabanes dans les arbres (200 000 €).

Partenariats : avec le Zoo parc de Beauval et Aventure Parc, situé à Nançay dans le Cher. À noter que la société souhaite poursuivre le développement, par petits villages, d'hébergements insolites, innovants et parfaitement intégrés dans l'espace naturel.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

→ Lauréat 2 : zoo Parc de Beauval à Saint-Aignan-sur-Cher pour l'action « Politique famille au zoo de Beauval »

La structure : société, dont le PDG. est Françoise Delord, et le directeur général Rodolphe Delord, qui emploie environ 100 salariés permanents en CDI et une centaine de saisonniers. La structure était également candidate dans les catégories « tourisme et innovation » et « tourisme et handicap ».

L'action : la structure a souhaité développer la pédagogie au sein du zoo, avec notamment : la création d'une offre de visites pédagogiques gratuites en complément de l'aspect ludique (plusieurs animations, 2 parcours, support pédagogique, jeu de piste) le parrainage possible d'un animal par les familles. L'objectif est de répondre à l'évolution des attentes et des motivations de la clientèle familiale, mais aussi d'allier l'utile à l'agréable en donnant la possibilité de découvrir le site tout en s'amusant.

Investissements : installation de haut-parleurs (pour les animations), installation et équipement de kiosques, impression des documents de communication...Partenariats : avec l'association Beauval Conservation et Recherche et avec l'ensemble des structures nationales, européennes et internationales qui gèrent les programmes de protection et de conservation en milieu naturel.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr